

CONSEIL RÉGIONAL RHÔNE-ALPES
Session des 19 et 20 juin 2014

Voeu

des groupes de la majorité régionale

Europe Écologie – Les Verts, Socialiste, écologiste et apparentés, Front de Gauche, Parti radical de gauche et apparenté

Pour maintenir et créer des emplois agricoles : non à la ferme usine des 1 000 vaches

EXPOSE DES MOTIFS

Dans la continuité de l'action et des politiques portées par la Région Rhône-Alpes, notre Assemblée défend une agriculture familiale, extensive et de qualité. Elle soutient notamment une filière laitière en très grande difficulté.

La Région Rhône-Alpes s'est ainsi engagée à mettre en œuvre une politique visant à augmenter le nombre d'exploitations, développer un modèle alimentaire de proximité, favoriser un développement économique de son agriculture tout en garantissant les équilibres au sein de son territoire, développer la valeur ajoutée tout en la répartissant équitablement entre l'amont et l'aval, en d'autres termes, à consolider les petites et moyennes exploitations et à préserver les emplois agricoles...

Notre collectivité pense en effet que ces pratiques respectueuses de notre environnement (conditions d'élevage décentes, variété des cultures...) et de nos emplois agricoles sont à même de permettre de valoriser les savoir-faire de nos agriculteurs et d'assurer la préservation d'une agriculture diversifiée et pérenne, de s'inscrire dans un projet agricole global et, plus largement, un projet de société.

La ferme des 1 000 vaches est une gigantesque étable, implantée à Drucat-le-Plessiel, près d'Abbeville (Somme). Elle devrait fonctionner avec six agriculteurs et neuf salarié/es.

Elle est l'illustration de l'essor d'un nouveau modèle sociétaire d'agriculture de ferme qui tend à se développer en Europe et dans le monde sous prétexte de modernisation, productivité et intensification.

Elle est aux antipodes de la vision régionale car ses objectifs de rentabilité et de profit à court terme se réalisent au détriment de l'emploi, de la structuration de la filière, de la qualité et de l'environnement.

En effet, la ferme des 1 000 vaches, et les projets qui vont dans le sens d'une concentration excessive, va totalement à l'encontre des intérêts de la filière lait.

Ainsi, pour ce seul projet, si l'on prend en compte la taille moyenne d'une exploitation agricole, la ferme-usine des 1 000 vaches correspondant à trente-cinq exploitations mais seulement six agriculteurs. Elle aura de fait de nombreux impacts notamment économiques, elle confiner le lait à un statut de sous-produit, la production de gaz par méthanisation étant son objectif principal, causant une concurrence directe entre productions alimentaire et énergétique,

- son exploitation causera par ailleurs mécaniquement un effet de baisse sur le prix du lait payé aux éleveurs, ce alors que ce dernier est déjà insuffisant pour assurer ne serait-ce que l'équilibre financier des exploitations
- cette ferme-usine créera très peu d'emplois, ce alors que l'agriculture a un énorme potentiel de création d'emplois d'avenir, locaux donc non délocalisables.

En l'absence d'une action publique adaptée, l'industrialisation croissante de l'agriculture, son hyperspécialisation la disparition des quotas laitiers et la promotion d'une agriculture de ferme risquent à l'horizon 2030 de contribuer à faire disparaître des dizaines de milliers exploitations agricoles en France.

VŒU

La Région demande donc au gouvernement :

- **de défendre les pratiques et modes de production agroécologiques, tel que prévu dans le projet de loi pour l'avenir de l'agriculture, l'alimentation et la forêt, au sens de la triple performance économique, environnementale et sociale ;**
- **en conséquence de faire dès à présent le nécessaire pour stopper tout projet incompatible avec ces objectifs tel que le projet des 1 000 vaches ;**
- **de la même manière de faire le nécessaire pour garantir le potentiel et le dynamisme de création d'emplois dans le secteur agricole ;**
- **d'adapter le cadre juridique afin de prévenir le développement du concept de fermes usines sur le territoire français ;**
- **d'agir au niveau européen afin que cette interdiction soit appliquée à l'ensemble de l'Union.**